

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11457
Numéro SIREN : 820 282 309
Nom ou dénomination : 165 TEMPLE

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2018 sous le numéro de dépôt 101817



20181018172017

DATE DEPOT : 12/10/2018

N° DE DEPOT : 101817

N° GESTION : 2016B11457

N° SIREN : 820282309

DENOMINATION : 165 TEMPLE

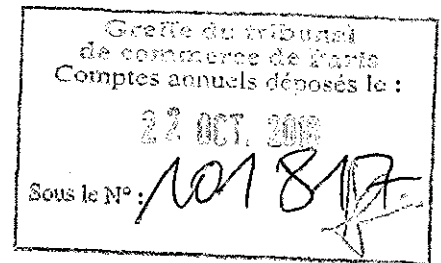
ADRESSE : 255 rue Saint Honoré 75001 Paris

MILLESIME : 2017

165 TEMPLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 255 rue Saint Honoré - 75001 Paris
820 282 309 R.C.S. Paris

(ci-après désignée la « Société »)



**EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES
DES ASSOCIES PRISES EN ASSEMBLEE
LE 22 MAI 2018**

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

[...]

DEUXIÈME RÉSOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 199 449,93 euros, de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------|
| - Dotation de la réserve légale, soit | 100,00 euros |
| - le solde au compte « report à nouveau », soit | 199 349,93 euros |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, la collectivité des associés prend acte que la Société n'a pas distribué de dividendes au depuis son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original

Le président
Jonathan Guerbato

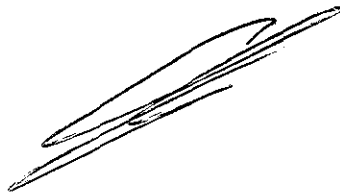
165 TEMPLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 255 rue Saint Honoré - 75001 Paris
820 282 309 R.C.S. Paris

**Comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2017**

Pour copie certifiée conforme

Le président
Jonathan Guerbato



**EXEMPLAIRE
POUR LE GREFFE**

SAS 165 TEMPLE

255, rue Saint Honoré
75001 PARIS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

- » Bilan
- » Compte de résultat
- » Annexe

Désignation de l'entreprise : SAS 165 TEMPLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 255 RUE SAINT HONORE 75001 PARIS Durée de l'exercice précédent* 8

Numéro SIRET* 8 2 0 2 8 2 3 0 9 0 0 0 1 3 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ		BK			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	1 402 395	BU	1 402 395	3 086 067	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	13 361	BY	13 361	23 948	
	Autres créances (3)	BZ	3 500	CA	3 500	24 656	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	24 185	CG	24 185	2 653	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
TOTAL (III)		CJ	1 443 441	CK	1 443 441	3 137 323	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 443 441	1A	1 443 441	3 137 323	

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des qualifications appropriées sont attribuées aux données dans le cadre de la norme n° 2022
 Dossier N° 907602 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS 165 TEMPLE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	(42 779)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	199 450		(42 779)	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
		TOTAL (I)	DL	157 671		(41 779)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	626 259		2 468 445	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	542 007		596 557	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 720		14 100	
	Dettes fiscales et sociales	DY	66 615			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	1 169		100 000		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	1 285 770		3 179 102	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 443 441		3 137 323	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 285 770		3 179 102		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	622 304		2 450 096		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 165 TEMPLE		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 415 000	FB	FC	2 415 000		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE	FF		
			FG	22 859	FH	FI	22 859	31 119
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 437 859	FK	FL	2 437 859	31 119	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 437 859
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		2 575 000	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	1 683 672	(3 086 067)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	350 315	500 628	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	7 463		
	Salaires et traitements*				FY			
	Charges sociales (10)				FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA			
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
Autres charges (12)				GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 041 450	(10 439)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	396 410	41 558
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	40 058	44 337	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)						GU	40 058	44 337
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(40 058)	(44 337)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	356 352	(2 779)

Désignation de l'entreprise : SAS 165 TEMPLE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	92 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	92 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(92 000)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	64 902
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 437 859
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 238 409
S - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	199 450
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	(10 439)
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Indemnités d'éviction		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		92 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Informations générales complémentaires	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Disponibilités en Euros	9
Charges à payer	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 443 441.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 437 859.09 Euros et dégageant un bénéfice de 199 449.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L.123-12 à L.123-28), et du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 26 décembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	13 361	13 361	
Débiteurs divers	3 500	3 500	
TOTAL	16 861	16 861	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	626 259	626 259		
Emprunts et dettes financières divers	22 094	22 094		
Fournisseurs et comptes rattachés	49 720	49 720		
Impôts sur les bénéfices	64 902	64 902		
Autres impôts taxes et assimilés	1 713	1 713		
Groupe et associés	519 913	519 913		
Autres dettes	1 169	1 169		
TOTAL	1 285 770	1 285 770		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000		1 000		1 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 955
Emprunts et dettes financières diverses	7 909
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 120
Dettes fiscales et sociales	1 713
Total	20 697

Lionel DOUCHET

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

165 TEMPLE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

255 rue Saint Honoré

75001 PARIS

RCS PARIS 820 282 309

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

12 allée des Cytises 77340 PONTAULT COMBAULT

Tél : 09.64.46.21.74 Fax : 01.64.05.40.93

Siret : 507 429 520 00020 - Ape : 6920Z - NIR TVA FR60507429520

E-mail : cabinet.douchet@orange.fr

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèques est accepté

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 165 TEMPLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Pontault Combault, le 3 mai 2018



Lionel DOUCHET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 8		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	1 402 395.38		1 402 395.38	3 086 067.27	-1 683 671.89	-54.56	
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	13 360.64		13 360.64	23 947.72	-10 587.08	-44.21	
	Autres créances	3 500.00		3 500.00	24 655.81	-21 155.81	-85.80	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	24 185.46		24 185.46	2 652.63	21 532.83	811.75		
Charges constatées d'avance (3)								
	TOTAL III	1 443 441.48		1 443 441.48	3 137 323.43	-1 693 881.95	-53.99	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 443 441.48		1 443 441.48	3 137 323.43	-1 693 881.95	-53.99	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	Exercice N-1 31/12/2016	Ecart N / N-1	
		12	8	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000.00	1 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	-42 778.53		-42 778.53	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	199 449.93	-42 778.53	242 228.46	566.24
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I		157 671.40	-41 778.53	199 449.93	477.40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
TOTAL II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	626 259.35	2 468 444.99	-1 842 185.64	-74.63
	Emprunts et dettes financières diverses	542 006.82	596 556.97	-54 550.15	-9.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 720.00	14 100.00	35 620.00	252.62
	Dettes fiscales et sociales	66 615.00		66 615.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	1 168.91	100 000.00	-98 831.09	-98.83	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV		1 285 770.08	3 179 101.96	-1 893 331.88
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 443 441.48	3 137 323.49	-1 693 881.95	-53.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 285 770.08 3 179 101.96

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 8	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	2 415 000.00		2 415 000.00		2 415 000.00	
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	22 859.09		22 859.09	31 118.84	-8 259.75	-26.54
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 437 859.09		2 437 859.09	31 118.84	2 406 740.25	NS
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 437 859.09	31 118.84	2 406 740.25	NS
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises				2 575 000.00	2 575 000.00	-100.00
Variation de stock (marchandises)			1 683 671.89	-3 086 067.27	4 769 739.16	154.56
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			350 314.58	500 627.79	-150 313.21	-30.02
Impôts, taxes et versements assimilés			7 463.11		7 463.11	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 041 449.58	-10 439.48	2 051 889.06	NS
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			396 409.51	41 558.32	354 851.19	853.86
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

-10 439.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 8	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	40 057.57	44 336.85	-4 279.28	-9.65
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	40 057.57	44 336.85	-4 279.28	-9.65
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-40 057.57	-44 336.85	4 279.28	9.65
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	356 351.94	-2 778.53	359 130.47	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92 000.01	40 000.00	52 000.01	130.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	92 000.01	40 000.00	52 000.01	130.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-92 000.01	-40 000.00	-52 000.01	-130.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	64 902.00		64 902.00	
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 437 859.09	31 118.84	2 406 740.25	NS
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 289 409.16	73 897.37	2 164 511.79	NS
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	199 449.93	-42 778.53	242 228.46	566.24

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Informations générales complémentaires	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Disponibilités en Euros	9
Charges à payer	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 443 441.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 437 859.09 Euros et dégageant un bénéfice de 199 449.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L.123-12 à L.123-28), et du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2016-07 du 26 décembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	13 361	13 361	
Débiteurs divers	3 500	3 500	
TOTAL	16 861	16 861	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	626 259	626 259		
Emprunts et dettes financières divers	22 094	22 094		
Fournisseurs et comptes rattachés	49 720	49 720		
Impôts sur les bénéfices	64 902	64 902		
Autres impôts taxes et assimilés	1 713	1 713		
Groupe et associés	519 913	519 913		
Autres dettes	1 169	1 169		
TOTAL	1 285 770	1 285 770		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	1.0000		1 000		1 000

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 955
Emprunts et dettes financières diverses	7 909
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 120
Dettes fiscales et sociales	1 713
Total	20 697